



SYNDICAT
DEPARTEMENTAL DE L'
EDUCATION
NATIONALE DE LA
HAUTE-GARONNE

BOURSE DU TRAVAIL BP 7094
19, PLACE SAINT-SERNIN
31070 TOULOUSE CEDEX 7
05.61.22.18.89
06.77.10.84.80

FÉDÉRATION DE L'
ÉDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA
CULTURE

La Cgt Educ'action 31
Commission exécutive élargie
Réunie le vendredi 16 juin 2017
Bourse du travail - Toulouse



SOUTIEN A ELIE DOMOTA, SECRETAIRE GENERAL DE L'UGTG ET POUR QUE CESSE LA REPRESSION SYNDICALE

Les militant-e-s de la Cgt Educ'action de la Haute Garonne réuni-e-s le vendredi 16 juin 2017 en Commission exécutive, et alerté-e-s sur la **situation de notre camarade Elie DOMOTA, secrétaire général de l'UGTG** (Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe), s'inquiètent de l'acharnement dont il fait l'objet ainsi que les syndicalistes guadeloupéens dans leur ensemble, de la part du patronat local soutenu par les autorités.

Après une première comparution le 31 mai dernier, suite à une plainte de l'entreprise BMW pour « violences en réunion », le procès a été reporté au 6 juillet.

Le syndicaliste guadeloupéen, et porte parole du mouvement LKP (**Liyannaj Kont Pwofitasyon qui signifie « collectif contre l'exploitation outrancière »**), et leader, en 2009, de la grève générale victorieuse de quarante-quatre jours qui avait paralysé l'île, risque la correctionnelle pour avoir défendu des salariés du groupe automobile victimes de l'injustice patronale.

Alors que cette affaire d'atteinte aux libertés fondamentales se déroule dans une quasi indifférence générale la Cgt Education 31, réunie en commission exécutive, rappelle son attachement à l'exercice de la liberté syndicale, aux libertés en général et dénonce un régime colonial qui ne dit pas son nom.

Elle apporte aujourd'hui tout son soutien à Elie Domota et à travers lui à la centaine de syndicalistes guadeloupéens toujours en procès en pénal depuis la mobilisation contre la pwofitasyon.

La Cgt Educ'action interpellera le ministre de la Justice ainsi que le procureur du Tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre afin d'exiger l'abandon de la procédure à l'égard d'Elie Domota.

Toulouse, le 16 juin 2017